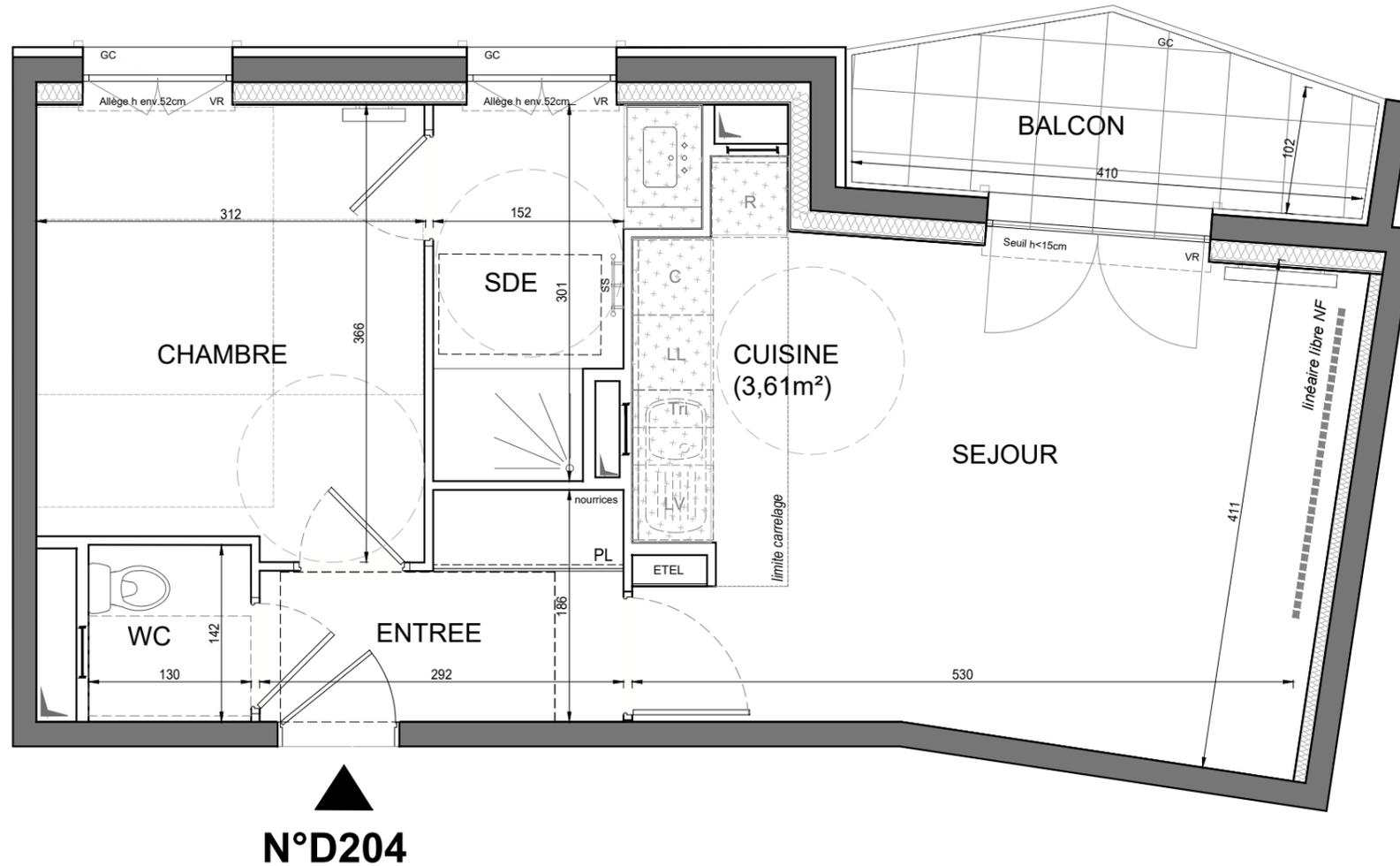


**HALL D**  
**APPARTEMENT DE 2 PIECES**  
**n°D204 au 2ème étage**

ENTREE	4,51 m <sup>2</sup>
SEJOUR CUISINE	22,32 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	11,02 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	4,93 m <sup>2</sup>
WC	1,84 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>44.62 m<sup>2</sup></b>
BALCON	5,19 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>49.81 m<sup>2</sup></b>

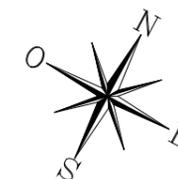


**N°D204**

Conformément à la réglementation, ce plan est

**ADAPTABLE** **EVOLUTIF**

*\*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pentes, talus ...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.*



**LEGENDE**

AP	Allège pleine		Sèche-serviette	
AV	Allège vitrée		Radiateur	
VR	Volet roulant		R	Réfrigérateur
GC	Garde corps		LV	Lave vaisselle
	Soffite/faux plafond		LL	Lave linge
ETEL	Esp tech elec du logt		C	Cuisson
PL	Placard		TRI	Tri sélectif
ST	Store extérieur à projection		---	Retombée de poutre
	Fenêtre			

Indice 01 Septembre 2022

Echelle :